



Madame, Monsieur,

A l'école élémentaire de Montendre, le pointage des repas au self-service se fait par l'intermédiaire de cartes de cantine.

Ces cartes, que nous produisons nous-même, permettent d'améliorer le fonctionnement du service et de favoriser l'autonomie des enfants. Pour que les enfants repèrent plus facilement leur carte, nous y apposons leur photographie.

Ainsi, conformément à la réglementation, nous vous demandons donc votre autorisation pour prendre en photo votre enfant et éditer ces cartes.

Autorisation d'utilisation de photographies

Pour l'enfant (nom prénom).....
École

Le(s) responsable(s) légal(aux) :

Mme / M

- Accepte(nt) que les services de la mairie photographient et utilisent l'image de mon enfant pendant toute la durée de sa scolarité à l'école élémentaire de Montendre afin de produire une carte de cantine **à l'usage exclusif du service de restauration scolaire.**
- Refuse(nt) que mon (notre) enfant soit photographié afin de produire une carte de cantine.

Signature (s)